

ATELIERS DE CREATION 2025-2026 – Appel à projets

Contexte :

Le PARCC, centre de d'art de MACS à Labenne, lance un appel à projet pour la location des ateliers de création pour 2025-2026. Ces ateliers ont pour vocation d'accueillir des artistes pour des temps d'occupation temporaires dédiés à des projets de recherche ou de production, dans le cadre d'un besoin clairement identifié.

Pour qui :

Pour des artistes professionnels, identifiés par un numéro de SIRET, quelles que soient leurs pratiques dans le domaine des arts visuels. Ils devront être couverts par une police d'assurance.

Quel projet :

Le PARCC cherche à accompagner les artistes dans leurs démarches de création. A ce titre, des espaces d'ateliers sont mis en location sur une durée allant de 1 semaine à 6 mois. Ces ateliers peuvent répondre à un besoin occasionnel de production, à un temps de recherche, à la nécessité de produire des œuvres pour un projet dédié, à une résidence pour produire une exposition au PARCC. Une attention particulière sera portée aux jeunes diplômés en voie de professionnalisation.

Dans quel espace :

Les ateliers sont au nombre de 4 :

- 2 ateliers bricolage, en rez-de-chaussée
- 2 ateliers mezzanine, salle propre à l'étage

Chaque espace d'une superficie d'environ 20m² est doté d'une grande table haute et d'une armoire privée. Chaque salle est équipée d'un point d'eau.

Un espace extérieur sous préau est également accessible.

Les artistes bénéficieront aussi de l'accès à une cuisine et à un vestiaire.

Les artistes ont accès à des machines de menuiserie et des outils de bricolage. Un régisseur technique accompagnera les artistes dans l'utilisation des machines-outils.

Les consommables sont à la charge des artistes.

Les artistes devront s'engager à respecter le règlement intérieur de l'atelier de création du PARCC.

Durée de location :

- De 1 à 6 mois pour jeune création ou projet artistique
- De 1 à 4 semaines pour un usage occasionnel (artiste ou artisan)

Cet Appel à projets couvre la période 2025-2026, à partir de septembre 2025.

Horaires :

Les ateliers sont accessibles :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Usage des machines-outils en présence du régisseur du PARCC.
- Samedi et dimanche de 14h à 17h30.

Tarifs :

- Location à la semaine : 50 euros / semaine
- Location au mois (4 semaines) : 180 euros / mois

Planning de l'Appel à projets:

- Juillet 2025 : lancement de l'appel à projet
- 8 août 2025 : date limite des candidatures
- 14 août 2025 : sélection des lauréats

Une proposition d'agenda sera soumise aux artistes sélectionnés en fonction des créneaux disponibles sur la période 2025-2026.

Constitution du dossier de candidature :

- Formulaire de candidature complété
- Note d'intention (2 pages maximum) sur le projet lié à l'atelier : pour quel besoin, quelle durée, quelles dates, quelles productions ?
- Dossier artistique (Sélection d'œuvres, démarche et parcours) ou site internet.

Comité de sélection :

Le comité de sélection sera composé de la direction du PARCC, d'un agent du pôle Education, Culture, Sport et d'un élu de MACS.

Critères de sélection :

- Originalité, inventivité du projet
- Adéquation avec les équipements du PARCC
- Liens avec le territoire
- Parcours artistique

Candidature à adresser à parcc@cc-macs.org

Date limite : **8 août 2025**.